

---

*Points d'information*

---



**Leçon inaugurale de l'année académique 2019-2020 :  
« Réflexion en vrac autour du rôle de l'Elite de  
l'Université de Goma dans la réussite de l'alternance  
au pouvoir en République démocratique du Congo :  
beaucoup d'interrogations, moins de réponses »**

**Par**

**PROF. DR PIGEON KAMBALE MAHUKA**

**0. Introduction**

- *Monsieur le Recteur de l'Université de Goma ;*
- *Madame et Messieurs les Membres du Comité de Gestion de l'Université de Goma ;*
- *Mesdames et Messieurs les membres du personnel académique, scientifique, administratif, technique et ouvrier de l'Université de Goma ;*
- *Distingués invités en vos titres et qualités respectifs ;*

La tradition universitaire, patiemment construite au cours des siècles, exige que soit dispensée une leçon académique inaugurale à l'occasion de l'ouverture de l'année académique. L'Université de Goma, UNIGOM en sigle, cette université d'excellence, ne saurait nullement se démarquer négativement, en dérogeant, non sans culpabilité, à cette coutume dont l'universalité est plus qu'axiomatique.

Nous sommes très honoré d'avoir été choisi par les organisateurs de la présente cérémonie officielle au titre d'intervenant pour la leçon académique inaugurale de ce mardi 15 octobre 2019. Ce dévolu jeté sur nous a immanquablement suscité en nous un sentiment non seulement de satisfaction, mais également d'inquiétude : satisfaction d'avoir eu cet indéniable privilège d'être désigné parmi tant de membres du personnel de l'UNIGOM, ce qui est à coup sûr un éloquent témoignage de confiance en

notre modeste personne. Inquiétude, par contre, du fait que nous avons été saisis *in extremis*, moins de quarante-huit heures près, alors qu'une panoplie d'autres occupations académiques et extra-académiques contraignantes nous incombe.

Cela dit, ayant sportivement accepté cette mission délicate, voire périlleuse, nous nous sommes mis sans désespérer à réfléchir sur un thème d'actualité à proposer à cet auguste aréopage pluridisciplinaire, à l'occasion de l'ouverture solennelle de l'année académique 2019-2020. Contrairement à nos habitudes d'aborder quelques épineuses questions juridiques en pareilles circonstances, aujourd'hui, nous allons tenter de nous lancer, à nos risques et périls, dans le domaine de l'éthique, qui est une matière transversale.

Nul n'ignore que la rentrée académique de ce jour s'inscrit dans un contexte d'alternance au pouvoir non seulement au niveau des institutions politiques centrales et provinciales, mais également et surtout au niveau de notre Alma Mater, l'Université de Goma, dont nous devons toujours sauvegarder à tout prix l'image de noblesse, pour ainsi en être fiers en toutes circonstances.

Dès lors, nous nous sommes résolu d'intituler notre leçon académique inaugurale, mieux dirions-nous, notre libre propos, comme suit : « **Réflexion en vrac autour du rôle de l'élite de l'Université de Goma dans la réussite de l'alternance au pouvoir en République démocratique du Congo : beaucoup d'interrogations, moins de réponses** ».

Ainsi que le titre l'indique clairement, il s'agira d'une réflexion en vrac, parfois en bâton rompu, plutôt qu'une leçon académique du type classique.

La question qui constitue le fil conducteur de notre réflexion est la suivante : *Comment l'élite de l'Université de Goma peut-elle contribuer à la réussite de l'alternance au pouvoir en République démocratique du Congo, en général, et à la réussite de l'alternance au pouvoir au sein même de l'UNIGOM, en particulier ?* Cette question peut paraître provocante. Loin s'en faut. De manière pragmatique, nous userons de la méthode problématique, qui consiste essentiellement à soulever un questionnement, sans nécessairement prétendre y apporter toutes les réponses appropriées. Nous nous limiterons à épinglez les idées phares de notre contribution. Quitte à chaque membre de

cette *intelligentsia*, que constituent les corps académique et scientifique de l'UNIGOM, de peaufiner et de compléter nos pistes de solution.

### **Auguste Assemblée, tous protocoles respectés ;**

Notre intervention s'articulera autour des points subséquents :

1. L'alternance au pouvoir, quid ?
2. Les attitudes divergentes face à l'alternance au pouvoir ;
3. L'élite de l'Université de Goma face à l'alternance au pouvoir au niveau des institutions politiques centrales et provinciales ;
4. L'alternance au pouvoir à l'Université de Goma : défis et perspectives.

Sans plus tarder, abordons le premier point.

## **I. L'alternance au pouvoir, quid ?**

En droit constitutionnel, l'alternance, sous-entendu, des parties à la direction de l'Etat, comme l'affirment Serge Guinchard et Thierry Debar<sup>1</sup>, c'est « la reconnaissance de la légitimité des tendances politiques à se succéder au pouvoir, à la direction de l'Etat, en cas de modification des majorités dans le pays »<sup>2</sup>. Elle constitue l'élément essentiel de la démocratie pluraliste<sup>3</sup>. Pour sa part, Ferdinand Kapanga Mutombo, dans le *Petit dictionnaire pratique des élections*, définit l'« alternance au pouvoir » comme étant le « principe selon lequel le gouvernement battu à l'issue d'une élection doit accepter sa défaite et se retirer en laissant gouverner la nouvelle majorité, l'opposition d'hier ou la personne qui a obtenu la proportion de voix prescrite par la loi pour assumer le pouvoir »<sup>4</sup>. Il distingue ainsi, l'« alternance automatique », « celle dont la période est connue d'avance et qui se réalise à intervalles réguliers » de l'« alternance irrégulière », « celle qui ne se fait pas selon une période déterminée ou qui se réalise à la suite de certains événement »<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> Cf. S. GUINCHARD et T. DEBARD, *Lexique des termes juridiques* (18<sup>e</sup> édition), Paris, Dalloz, 2010, p. 50.

<sup>2</sup> V. LADEGAILLERIE, *Lexique de termes juridiques*, 2005, Collection numérique Anaxagora, 17, disponible sur [www.anaxagora.net](http://www.anaxagora.net) consulté le 14 octobre 2019.

<sup>3</sup> Cf. Ibidem, p. 17.

<sup>4</sup> F. KAPANGA MUTOMBO, *Petit Dictionnaire pratique des élections* (troisième édition), Kinshasa, Instaprint, 2005, p. 13.

<sup>5</sup> Ibidem, p. 13.

Dans le cadre de ce bref exposé, nous utiliserons le terme « alternance » dans son sens simple et courant. L'alternance s'entend de la succession de dirigeants. Elle implique généralement l'idée d'un changement, non seulement à la tête d'une institution, mais aussi des méthodes de gouvernance<sup>6</sup>. Comme on peut l'entendre, notamment dans les slogans de campagne électorale, bien de candidats parlent d'alternance, de changement, de gouverner autrement. Dans ce sens, le changement est toujours conçu positivement. Pas de changement négatif. Ce serait une régression et non un changement.

Devant l'alternance au pouvoir, les citoyens et les dirigeants, ou simplement les personnes concernées, affichent des comportements différents, sur lesquels il nous est loisible de tourner le coup de projecteur.

## **II. Les attitudes divergentes face à l'alternance au pouvoir**

Le changement à la tête d'une organisation entraîne de comportements différents tant dans le chef des gouvernés que dans celui des gouvernants sortants et ceux entrants.

S'agissant des gouvernés, l'on notera tout d'abord, comme le souligne Jules César, que « les hommes croient ce qu'ils désirent »<sup>7</sup>. En cas d'alternance, la majeure partie des gouvernés souhaitent que les nouveaux dirigeants s'inscrivent dans leur logique, bonne ou mauvaise soit-elle. Bien des gens résistent aux innovations. C'est dans cette optique que La Rochefoucauld constate : « Nous ne trouvons guère de gens de bon sens que ceux qui sont de notre avis ... Les esprits médiocres condamnent généralement ce qui passe leur portée »<sup>8</sup>. Malheur à ces esprits qui ne veulent pas « se réveiller de leur sommeil dogmatique », pour reprendre l'heureuse expression de David Hume<sup>9</sup>. C'est avec un grand retard et sûrement à leurs dépens qu'ils

---

<sup>6</sup> Cf. P. LAROUSSE, *Dictionnaire Maxipoche 2010*, Paris, Larousse, 2009, p. 42.

<sup>7</sup> J. CESAR cité par PH. DE WOOT, *Profil de dirigeant*, Louvain-la-Neuve/ Paris, Cabay/ Economica, 1984, p. 13.

<sup>8</sup> F. de LA ROCHEFOUCAULD cité par Ibidem, pp. 27 et 76.

<sup>9</sup> Cf. D. HUME cité par <https://www.universalis.fr/encyclopedie/dogmatisme/> consulté le 14 octobre 2019.

comprendront cette mise en garde de Nicolas Machiavel : « La fortune change pour ceux qui ne savent pas se conformer à l'actualité »<sup>10</sup>.

Certes, quelques gouvernés s'adaptent au changement et s'engagent à contribuer à sa réussite, notamment en accompagnant les nouveaux dirigeants par leurs sages conseils. De même, les gouvernés doivent comprendre que les gouvernants, tout en ayant l'obligation naturelle de collaborer avec eux, sont parfois obligés de les sanctionner en cas de manquement. Malheureusement, constate La Rochefoucauld : « Peu de gens sont assez sages pour préférer le blâme qui leur est utile à la louange qui les trahit »<sup>11</sup>.

Pour tout dire, les gouvernés sont généralement des éternels insatisfaits en cas de changement. Sans préjudice du caractère laïc de la République démocratique du Congo, en général et de l'UNIGOM, en particulier, permettez-nous d'illustrer notre déclaration par ce passage de l'évangile (Luc 7, 33-34) : « Jean-Baptiste est venu, il ne mange pas de pain et ne boit pas de vin, et vous dites : "Il a un démon". Le Fils de l'homme est venu, il mange et il boit, et vous dites : "C'est un glouton, un buveur, un ami des collecteurs d'impôts et des pécheurs" »<sup>12</sup>.

De leur côté, les gouvernants sortants et ceux entrants ne restent pas indifférents eu égard au changement. De fois, quelques anciens dirigeants ont tendance à se mêler de la gestion, à mettre le bâton dans les roues de nouveaux dirigeants, à orchestrer des rébellions ou à télécommander tous autres événements devant solder par l'échec l'action de la nouvelle équipe dirigeante. Cette attitude ne date pas d'aujourd'hui ni n'est pas l'apanage d'une institution, universitaire soit-elle. L'histoire de l'humanité en témoigne en tout temps et en tous lieux. Néanmoins, on ne peut passer sous silence le comportement responsable des anciens dirigeants qui continuent à appuyer leurs successeurs. A ce sujet, comment ne pas vanter publiquement le mérite de Nelson Mandela, pour ne citer que cet exemple ?

---

<sup>10</sup> N. MACHIAVEL cité par PH. DE WOOT, *Op. cit.*, p. 15.

<sup>11</sup> F. de LA ROCHEFOUCAULD cité par *Ibidem*, p. 27.

<sup>12</sup> Luc 7, 33-34 in THE GIDEONS INTERNATIONAL, *Le Nouveau Testament, les Psaumes et les Proverbes*, Nashville, Société Biblique de Genève, 2007, p. 125.

Quant aux nouveaux dirigeants, la tendance est, pour emprunter l'expression de Friedrich Nietzsche, de « philosopher à coup de marteau »<sup>13</sup>, autrement dit, de vouloir faire table rase, en minimisant, voire en dénigrant les réalisations de leurs prédécesseurs, plutôt que de corriger les quelques lacunes et de consolider les acquis, avec le concours des anciens gouvernants et des gouvernés. C'est pour nous l'occasion d'affirmer avec Retz que: « De toutes les qualités, la flexibilité est la plus nécessaire pour le maniement des grandes affaires »<sup>14</sup>. Enfin, un nouveau dirigeant se doit d'être prudent, de cerner les tenants et les aboutissants d'une décision à prendre. En effet, martèle Vauvenargues : « La perfection d'une pendule n'est pas d'aller vite, mais d'être réglée »<sup>15</sup>.

Pour faire le point sur les différentes attitudes en cas d'alternance au pouvoir, rappelons ce précepte de Yi-King : « Le sage comprend qu'il y a un commencement et une fin »<sup>16</sup>. Effectivement, où sont les Cicéron, Socrate, Platon, Descartes, Montesquieu, Copernic, Hans Kelsen, Barack Obama, Nicolas Sarkozy, François Hollande, Kasavubu, Lumumba, Mobutu, Laurent Désiré Kabila, Joseph Kabila ... ? Ils ont joué leur partition de la grande œuvre musicale qu'est la conduite des affaires publiques ou scientifiques. A nous d'apporter nos pierres à l'édification de la *Res publica* et l'émergence de la science.

Après ces considérations générales sur les attitudes divergentes face à l'alternance au pouvoir, voyons concrètement comment l'élite de l'UNIGOM peut contribuer à la réussite de l'alternance en République démocratique du Congo.

---

<sup>13</sup> Cf. <https://www.babelio.com/livres/Nietzsche-Crepuscule-des-idoles-ou-Comment-philosopher-a-cou/4177> consulté le 14 octobre 2019.

<sup>14</sup> P. de RETZ cité par PH. DE WOOT, *Op. cit.*, p. 26.

<sup>15</sup> L. DE VAUVENARGUES cité par *Ibidem*, p. 63.

<sup>16</sup> YI-KING cité par *Ibidem*, p. 51.

### **III.L'élite de l'Université de Goma face à l'alternance au pouvoir au niveau des institutions politiques centrales et provinciales**

Dans son discours de circonstance<sup>17</sup>, du 10 octobre 2019, à l'occasion de sa présentation aux Présidents des Conférences des Chefs d'établissement, on Excellence Thomas Luhaka Losendjola, Ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire, a martelé que l'alternance n'aura de sens dans ce pays que si les conditions de vie de la population s'améliorent... Et dans cette perspective, l'universitaire ou l'Université a un devoir et un rôle historique à jouer. La Communauté universitaire doit être une communauté de l'alternance<sup>18</sup>. Elle doit contribuer au redressement du pays, en éclairant la marche de la société pour la réussite de l'alternance démocratique. Avec l'alternance démocratique, tous les universitaires doivent s'engager, ensemble, dans un élan patriotique, vers cet effort du redressement du secteur de l'enseignement supérieur et universitaire, afin d'éviter le procès devenu chronique de la responsabilité de l'élite universitaire dans la crise socio-politique congolaise. Ace titre, la vision de son Excellence Monsieur le Ministre de l'ESU gravite autour des axes fondamentaux suivants :

- « - *la Gouvernance dans la gestion du pouvoir et des ressources au niveau des Institutions d'enseignement supérieur et universitaire ;*
- *la redevabilité à travers la signature des contrats de performance pour chaque gestionnaire ;*
- *la moralisation du secteur de l'Enseignement supérieur et universitaire ; il nous faudra nous débarrasser des antivaleurs (la corruption, l'impunité, la prévarication, le mimétisme intellectuel, le clientélisme, le népotisme, etc.) qui plombent notre système éducatif supérieur ;*
- *la légalité, c'est-à-dire le respect strict de la législation, des règlements et des procédures ;*
- *le dialogue participatif et permanent : le partage d'une vision commune, la définition des stratégies communes pour atteindre*

---

<sup>17</sup> T. LUHAKA LOSENDJOLA, *Discours de circonstance à l'occasion de la présentation de son Excellence Monsieur le Ministre aux Présidents des Conférences des Chefs d'établissement* (inédit), Kinshasa, Ministère de l'Enseignement supérieur et universitaire, 2019, pp. 3-5.

<sup>18</sup> Cf. Ibidem, p. 3.

*les objectifs fixés et réaliser les missions assignées au secteur de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, impliquent un dialogue permanent et participatif entre toutes les parties prenantes afin d'améliorer la gouvernance des Etablissements du secteur »<sup>19</sup>.*

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire a quasiment été exhaustif. Néanmoins, nous pouvons ajouter que les universitaires, plutôt que de rester passifs, doivent proposer des voies et moyens pour améliorer les conditions de vie des citoyens dans tous les secteurs. Ils doivent concevoir des projets innovants, notamment dans le cadre de la mise en œuvre effective de la décentralisation. C'est le moment de saluer les différents projets qui sont en train d'être élaborés par les différentes facultés de l'UNIGOM, sous l'impulsion du Recteur Professeur Dr SYLVAIN MUNYANGA et des autres membres du Comité de Gestion. L'élite de l'UNIGOM doit également concevoir des avant-projets d'édits ou de lois. Comment ne pas penser par exemple à un avant-projet de révision de la loi électorale pour éviter un accaparement de l'espace politique par quelques familles, dans la mesure où certains candidats ont postulé par exemple, aux élections nationales et aux provinciales, avec comme suppléants leurs fils, femmes ou frères et sœurs, comme si des citoyens issus d'autres familles étaient incapables ? Ne doit-on pas éviter cette escroquerie électorale ? Comment nous, universitaires, ne pouvons-nous pas nous engager davantage dans la vie politique pour éviter de laisser l'espace politique à quelques charlatans *politicaillers* ? Nous saisissons cette occasion pour saluer le courage de l'Honorable Professeur Jean-Paul Segihobe Bigira, Recteur honoraire de l'UNIGOM, de l'Honorable Jean-Baptiste Kasekwa, de son Excellence Carly Nzanu Kasivita, Gouverneur de la Province du Nord-Kivu, des Honorables Jaribu Muliwavyo, Alexis Bahunga, Professeur Anselme Kitakya, Juvénal Munubo. Bref, l'élite unigomienne n'est pas absente de la sphère politique. Et nous comptons énormément sur sa contribution à l'émergence de notre pays et de notre Université de Goma.

Abordons enfin le point relatif aux défis et perspectives en rapport avec l'alternance au pouvoir à l'UNIGOM.

---

<sup>19</sup> Ibidem, pp. 3-5.

#### **IV. Alternance au pouvoir à l'Université de Goma : défis et perspectives**

Point n'est besoin de rappeler qu'actuellement, nous vivons une alternance au pouvoir à l'UNIGOM. « Les hommes passent, les institutions restent », dit-on. Les anciens animateurs ont apporté une grande contribution à l'émergence de notre Alma Mater. Nous sommes convaincus que les nouveaux dirigeants vont également déployer des efforts pour la plus grande gloire de l'Université.

« Lucifer était un ange », dit-on. Autrement dit, toute œuvre humaine comprend des aspects angéliques et des aspects lucifériques. En effet, souligne Erasme, « aucun homme ne naît sans défaut et le meilleur est celui qui en a le moins »<sup>20</sup>. Nul n'a le droit de regarder les défauts des autres à travers des verres grossissants. Quand nous émettons un jugement sur les autres, gardons toujours en l'esprit cet éloquent verset biblique (Luc 6, 41-42) : « *Pourquoi vois-tu la paille qui est dans l'œil de ton frère et ne remarques-tu pas la poutre qui est dans ton propre œil ? Ou comment peux-tu dire à ton frère : "Frère, laisse-moi enlever la paille qui est dans ton œil", toi qui ne vois pas la poutre qui est dans le tien ? Hypocrite, enlève d'abord la poutre de ton œil, et alors tu verras clair pour retirer la paille qui est dans l'œil de ton frère* »<sup>21</sup>. Il appartient à chacun de nous de mettre plus d'accent sur le positif trouvé chez l'autre. En effet, lancent les latins, mieux les latinistes, « *Bonum imitandum, malum vitandum* » (Le bien est à imiter, le mal à éviter).

Certes, à l'aube de l'alternance, l'UNIGOM connaît quelques défis à relever :

- Comment mettre fin à la méfiance entre les autorités et le personnel ?
- Comment créer l'harmonie entre enseignants et étudiants ?
- Comment pallier l'insuffisance de subsides pour le fonctionnement et la construction des infrastructures de l'UNIGOM ?
- Quelle cohérence de la politique de formation en troisième cycle en vue d'une autonomisation de l'Université sur le plan académique et scientifique ?

---

<sup>20</sup> ERASME cité par PH. DE WOOT, *Op. cit.*, p. 109.

<sup>21</sup> Luc 6, 41-42 in THE GIDEONS INTERNATIONAL, *Op. cit.*, p. 122.

- Comment adapter les enseignements aux Nouvelles Technologies de la Communication et de l'Information ?
- Certains étudiants ne sont pas à la hauteur des études universitaires : faut-il maintenir un enseignement de masses, avec le critère de 5/10 au lieu de 6/10 comme dans l'ancien temps, ou faut-il envisager un enseignement élitiste, c'est-à-dire rien que pour les meilleurs ?
- Comment préparer les enseignants et les étudiants à s'accommoder au système LMD ?
- A quand l'application des dispositions de la loi-cadre sur l'enseignement en matière d'élection des animateurs des organes de l'Université ?
- Comment mettre fin aux troubles récurrents sur le site universitaire, spécialement au Campus du Lac ?
- Que faut-il communiquer à travers les réseaux sociaux ?
- Faut-il s'agiter, se déchirer dans les réseaux sociaux pour des questions qui peuvent être soumises à la hiérarchie par des voies officielles ?
- Quelle qualité d'enseignants à recruter, par quels mécanismes ? Pour quelle finalité ?
- Enfin, comment l'UNIGOM va-t-elle conserver son leadership scientifique au niveau provincial et aspirer au leadership national, régional et pourquoi pas mondial ?

## **V. Conclusion**

**Auguste Assemblée, en vos titres et qualités respectifs ;**

Voilà autant de questions auxquelles nous ne pouvons prétendre répondre hic et nunc. Comme nous l'avons annoncé ci-haut, nous avons fait recours à la méthode problématique ; notre souci a été plus de poser des problèmes que de les résoudre. Il appartient à chacun de nous de proposer quelques pistes de solution. Toute notre action doit être orientée vers le rayonnement de notre Alma Mater. Pour ce, il faut une intime complicité positive entre tous les membres du Comité de Gestion, les membres des corps académique, scientifique, administratif, technique et ouvrier de l'Université de Goma aux fins de la réalisation sans faille de cette noble mission.

Que vive la République démocratique du Congo ;  
Que vive la Province du Nord-Kivu ;  
Que vive l'Université de Goma ;  
Nous vous remercions de votre aimable attention !

Fait à Goma, le 15 octobre 2019.

**Professeur Dr Pigeon KAMBALE MAHUKA,  
Doyen Honoraire de la Faculté de Droit.**

